

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICEL UMUMBA
2^{ème} ETAGE
B. P. 341
TEL.: 51 - 50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

Directeur politique :
LEON MAKA

Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA

Directeur :
FODÉ BÉRÉTÉ

SEPTIEME ANNEE 1967

N° 1223

Dim. 11 et Lun. 12 juin 1967

4 PAGES 25 FRANCS

VENDREDI 9 JUIN 1967 A LABÉ

«... NOUS SOMMES Désormais ATTELES A UNE ŒUVRE COMMUNE QUI SE DOIT D'ÊTRE PROFONDEMENT HUMAINE DANS SES FINS ...»

A DÉCLARÉ LE CHEF DE L'ÉTAT A L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES BAUXITES DE GUINÉE

Vendredi matin s'est ouverte à Labé la première session du Conseil d'Administration des Bauxites de Guinée sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Ahmed Sékou Touré. Dans son discours d'ouverture, le Président de la République a souligné entre autres que « cette rencontre est la première phase de la concrétisation d'un projet celui de voir naître et se réaliser sur des bases progressivement élargies l'un des plus grands projets industriels de l'Afrique indépendante.»

Nous publions ci-dessous le texte intégral de cet important discours.

Excellences, Messieurs les Ambassadeurs.

Messieurs les Présidents et Membres du Conseil d'Administration de la Compagnie des Bauxites de Guinée,

Messieurs les Invités.

Au nom du peuple et du Gouvernement de la République de Guinée, nous sommes heureux de vous souhaiter à tous la bienvenue, à l'occasion de la première session annuelle du Conseil d'Administration de la Compagnie des Bauxites de Guinée.

C'est pour nous, à la fois une grande fierté et une satisfaction immense d'accueillir en vous ici, à Labé, les représentants des plus importantes compagnies d'aluminium du monde.

De ce fait cette rencontre revêt, dans un pays libre et indépendant à la recherche de voies et moyens appropriés pour son développement économique, une importance dont la signification positive ne saurait échapper à personne. Elle ne constitue pas seulement la preuve tangible de succès importants enregistrés par notre Gouvernement et nos partenaires à travers de patientes négociations menées durant quatre années. Elle est aussi la première phase de la concrétisation d'un espoir, celui de voir naître et se réaliser sur des bases progressivement élargies, un des plus grands projets industriels de l'Afrique indépendante. Cette oeuvre commune, de conception dynamique et moderne, associant sur une base de stricte égalité notre peuple, propriétaire des richesses de son sous-sol, et de grandes firmes privées, nanties de puissants moyens techniques et financiers, est appelée à avoir le plus profond retentissement sur la philosophie de l'industrialisation dans le continent africain.

Vers 1819 et peu après le naufrage du radeau de la Méduse, les analyses de laboratoire effectuées à l'École Royale des Mines sur des échantillons prélevés par Mollien révélaient l'existence en Guinée dans la Région de Boké d'un minerai d'une importante teneur en alumine.

En 1919, un siècle après, la société française des « Bauxites du Midi » effectua une prospection sérieuse dans la Région de Boké. Elle signa avec l'administration coloniale

presque quatre ans plus tard, le 17 Mai 1958, une Convention de longue durée en vertu de laquelle cette Société s'engageait à exploiter 1.500.000 tonnes de bauxite métallurgique et 220.000 tonnes d'alumine.

La même année, le peuple de Guinée acquit son indépendance. Dès lors, les Bauxites du Midi freinaient investissements et travaux alors qu'ailleurs dans le monde, en Guyane par exemple, elles imprimaient à de telles activités un rythme accéléré. Elles alléguaient même en 1961 une certaine récession dont aurait été affligé le marché mondial de l'Aluminium, voire une production excessive de ce

(Suite en Page 2)

MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT AU PRÉSIDENT GAMAL ABDEL NASSER

La nouvelle relative à votre démission des fonctions de Président de la R.A.U et de vos responsabilités politiques a provoqué au sein de notre peuple et de son Gouvernement une profonde consternation doublée de légitimes inquiétudes. A moins que des impératifs absolument indépendants de votre volonté consciente vous aient amené à une telle décision, nous estimons que celle-ci entraînera inéluctablement de multiples conséquences qui seraient loin à notre avis, de favoriser la promotion générale des Peuples Arabes et l'élimination des dangers impérialistes dans le monde.

Considérant la cause sacrée de la Patrie arabe dont vous demeurez le sûr garant la constance de votre lutte ne saurait être affectée par les présentes circonstances douloureuses nées d'une bataille, alors que la justesse des objectifs poursuivis nous en sommes certains imposera de futures victoires jusqu'au succès final.

Conscient de ce que la vie d'un peuple résolument engagé dans l'histoire pour la maîtrise de son destin est

plutôt une course de fond qu'une course de vitesse, conscient également de l'immense rayonnement idéologique de votre régime et du soutien inconditionnel de toutes les forces démocratiques pour les combats libérateurs des peuples arabes que vous inspirez et dirigez avec autorité, nous estimons que votre décision mérite d'être reconsidérée, afin d'honorer ainsi la sincère et profonde confiance que vous témoignent les peuples arabes, les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ainsi que les forces démocratiques d'Europe.

En ces circonstances exceptionnelles, nous vous réaffirmons la totale assurance de notre soutien inconditionnel, dans toutes les épreuves de notre combat commun contre l'impérialisme et pour l'émancipation complète de nos peuples.

Croyez en notre fidèle amitié et en notre fraternité militante.

Signé Ahmed Sékou Touré
Président de la République de Guinée

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT

(Suite de la Première Page)

métal en raison de niveaux déjà atteints par de multiples installations. Elles faisaient encore état de progrès technologiques, de modifications subséquentes dans le processus de traitement. Enfin et bien unilatéralement, les Bauxites du Midi franchissaient le pas décisif en modifiant sans coup férir une convention que notre pays, quant à lui, avait scrupuleusement respectée.

Devant ce refus de respecter des engagements solennellement souscrits, le Gouvernement de la République de Guinée se vit contraint d'appliquer les mesures appropriées que dictaient le respect de la souveraineté et la sauvegarde des intérêts vitaux de notre Etat.

Cinq années après ces heures sombres, c'est pour notre Gouvernement et pour moi-même un réconfort et une joie réelle de constater que **Aluminium Limited of Canada** a su faire preuve de lucidité et de réalisme en acceptant, à la suite de négociations menées à Washington et conclues le 24 octobre 1966 à Zurich, de s'associer à notre Gouvernement et à d'autres partenaires privés, au sein de la Compagnie des Bauxites de Guinée, pour l'oeuvre de mise en valeur des ressources minières de Boké.

La renonciation formelle par **Aluminium Limited** à toutes réclamations contre la République de Guinée d'une part, sa représentation dans tous les organismes de la nouvelle compagnie d'autre part, en permettant que cette page soit tournée, marquent les jalons initiaux d'une ère nouvelle, de rapports que nous espérons confiants et fructueux entre cette importante Compagnie et notre Gouvernement.

Nos récents échanges de vues avec M. le Président Nathanael Davis, venu spécialement de Montréal à Conakry ces jours derniers, en constituent déjà un premier témoignage sincère et prometteur.

Entre temps, animé par le souci d'exploiter ses richesses minières, en vue de la consolidation de son indépendance, notre Gouvernement ne ménageait aucun effort pour assurer une nouvelle collaboration sur le plan international, en vue d'une reprise de l'Opération Boké. Ainsi furent nouées des relations extrêmement confiantes et amicales entre la Guinée et la Compagnie Américaine Harvey Aluminium de Californie. Parce qu'elle est une compagnie jeune et dynamique, connue pour son audace sur le marché mondial de l'aluminium, mais aussi parce qu'elle est avant tout une société pénétrée de l'intérêt qu'offre une coopération réellement égalitaire avec les pays africains, la Harvey Aluminium devint rapidement notre partenaire, sur la base de la convention du Premier octobre 1963. Nous nous trouvons juste à la veille du cinquième anniversaire de notre indépendance nationale. Mais sans en douter alors: nous étions également à la veille d'une série de progrès méthodiques vers l'élargissement de l'entreprise commune qu'illustre éloquemment votre présence aujourd'hui à Labé, en tant que délégués des plus importantes sociétés de production mondiale d'aluminium.

La signature de cette Convention d'octobre 1963 a fait naître dans les milieux ennemis de notre pays les commentaires les plus curieux et les plus malveillants, allant des critiques pour les larges concessions qui auraient été faites au capital américain à une renonciation totale par la partie guinéenne à ses droits nationaux souverains. Dignement mon pays a répondu à cette campagne insidieuse par le silence, la sérénité qui sied à celui qui s'en remet à son bon

droit. Peut-être vaut-il mieux, en ce jour solennel, rappeler pour l'opinion extérieure la portée de cet acte important.

1^o La Convention du 1er Octobre 1963 crée entre la République de Guinée et la Harvey Aluminium une société mixte dont 49 % des actions sont détenus par le Gouvernement et 51 % par Harvey.

2^o La République de Guinée, en sollicitant l'assistance financière d'une Institution Internationale, la B.I.R.D., a pris à sa charge l'érection de la Cité d'habitation, la construction d'un Chemin de Fer de 150 kilomètres et d'un port dont la capacité initiale d'évacuation sera de 7.000.000 tonnes qui pourraient très vite atteindre 10 à 15 millions de tonnes. La Guinée inspire, guide et dirige ainsi les travaux d'étude de cette infrastructure dont elle devra assurer la construction, l'exploitation, la gestion et l'entretien.

3^o L'apport en capital du Gouvernement en couverture des 49 % d'actions est effectué, non en devises, mais en permis minier, relatif à une partie des gisements exploitables soumis à des clauses précises de renouvellement.

4^o Le Président du Conseil d'Administration est de droit le Ministre du Développement Economique de la Guinée, responsable de la conception et de la bonne exécution de la politique de la Société, de même qu'est guinéen le Vice-Président-Directeur-Général adjoint. La Compagnie Harvey, de son côté, assume la présidence de la Société et la Direction Générale. Sur 22 membres que comprend le Conseil d'Administration, 11 sont désignés par la Guinée, 6 par Harvey et 5 par les autres Compagnies partenaires.

5^o En vue d'assumer pleinement ses charges dans le cadre de l'infrastructure du projet, la République de Guinée, par décret n^o 425 P.R.G. du 31 décembre 1965, a mis en place un organisme public guinéen, doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale, dénommé Office d'Aménagement de Boké (OFAB) dont le rôle, outre la construction et l'exploitation de l'infrastructure, embrassera également l'étude et la mise en oeuvre de toutes les mesures en vue d'un développement économique rationnel de toute la région Nord-Ouest de la Guinée. Afin de promouvoir ce développement une étude complète a été effectuée en Mars 1964 par la firme bien connue «Ressources et Corporation» dirigée par David Lilienthal.

6^o Conformément à l'article 6 de la Convention, le Gouvernement guinéen percevra 65 % des bénéfices tandis que 35 % iront aux partenaires privés.

7^o Les responsabilités diverses, techniques ou administratives seront assumées par des Nationaux Guinéens. Toutefois les critères d'efficacité et de technicité, de rigueur, seront respectés.

8^o Les navires minéraliers guinéens pourront participer au transport du minerai jusqu'à concurrence de 50 % des exportations.

9^o Préalablement à l'exportation de la bauxite, Harvey s'est engagé à réaliser pour le Gouvernement guinéen une usine de transformation dont la production assure depuis Mars 1966 aux populations guinéennes la fourniture de tôles ondulées et d'ustensiles de ménage. Cette unité industrielle est appelée à une grande extension par l'installation d'un laminoir et l'élargissement de la gamme de production des articles.

(Suite en page 3)

LA VIE DANS LA NATION

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT

(Suite de la Page 2)

10° Enfin, conformément au préambule de la Convention, les parties s'engagent, par delà la production de la bauxite métallurgique et calcinée, à étendre leurs activités jusqu'aux stades de production d'alumine et de l'aluminium.

Voilà donc, Messieurs, les dispositions essentielles contenues dans la Convention du 1er Octobre 1963. Ces dispositions hardies traduisent une philosophie nouvelle en matière d'industrialisation comme en matière d'investissements privés étrangers en Afrique. Leur nouveauté et leur audace expliquent les multiples obstacles qu'à travers les nombreuses et difficiles négociations nous avons, avec nos partenaires, constamment rencontrés sur notre chemin et surmontés.

Nous n'en sommes nullement surpris. Dans leur hâte légitime de parvenir à un plein développement, maints Etats africains semblent plus enclins à attirer chez eux les investissements étrangers, en leur concédant immédiatement d'énormes avantages sans considération aucune des conséquences d'une évolution pourtant déjà nettement perceptible. L'analyse des structures des onze importants complexes miniers constituées ou en voie de l'être sur la Côte Occidentale d'Afrique, telle qu'elle vient d'être établie par le journal «La Vie Française» du 4 mai 1967 n° 1145, apporte à ce sujet une démonstration sans équivoque. Si l'on excepte la République Islamique de Mauritanie qui détient 25 % dans le projet «Somina» d'exploitation du cuivre d'Akjouit la participation des Etats au capital varient entre 3 et 19 % dans certains rares cas et reste pour ainsi dire inexistante dans la plupart des autres.

Ces îlots de prospérité, l'expérience le prouve, ne tardent pas souvent à se transformer en foyers d'incendie. Une nette prise de conscience commence d'ailleurs à s'affirmer à ce sujet. Dans de nombreux secteurs du monde, l'on assiste de plus en plus soit à une réadaptation des structures anciennes, soit à une innovation complète. C'est le cas récemment des mines de cuivre du Chili, de l'Union Minière du Congo et des récents accords algériens sur les hydrocarbures. Ici même, en République de Guinée, nous assistons à une métamorphose du même genre. La Compagnie Internationale d'Alumine de Fria, la huitième du Monde par sa production et dont nous apprécions le rôle dans l'économie guinéenne, a fini par sentir l'urgence d'une nécessaire réadaptation de ses structures nées sous le régime colonial. Au terme de négociations qui viennent de se terminer, nous pensons que le jour viendra où la Guinée pourra jouer un rôle important dans toutes les instances organiques de cet important combinat industriel.

Aussi, par delà les besoins immédiats et pressants, avon-nous choisi pour le projet de Boké, la voie de l'avenir. Les structures que nous mettons ainsi en place seront jugées audacieuses par d'aucuns, certes; mais elles s'inscrivent intimement dans les nécessités impératives d'un avenir que l'évolution généralement rapide du continent africain commande de respecter d'ores et déjà.

Et maintenant, permettez-moi, Messieurs, au nom du peuple de Guinée et en votre nom, de rendre un solennel hommage à toutes les instances officielles ou privées dont l'appui, sous des formes diverses, rend aujourd'hui possible la réalisation effective de l'exploitation minière de Boké.

Nous nous devons de remercier sincèrement le Gouvernement américain qui, par l'émission des garanties d'investissement en Juin 1965, sous l'égide de l'A.I.D., a marqué

son grand intérêt pour notre projet dont il a su, avant tout autre, découvrir et évaluer l'impact heureux sur le développement futur de l'économie guinéenne.

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, de son côté, a marqué le même intérêt par l'octroi d'un premier prêt pour la réalisation des études de praticabilité. Je suis persuadé qu'ils suivront avec intérêt vos travaux pour découvrir, s'il en était besoin encore, à travers le sérieux de vos délibérations et des résolutions finales, des raisons nouvelles d'accroître et de renforcer leur contribution en vue de la réussite totale de ce grand projet.

Après une année d'efforts intenses et méthodiques sous la direction de l'Office d'Aménagement de Boké, les études menées par la Société Tractionnelle sont aujourd'hui pratiquement achevées. Nous attendons la remise prochaine à la Banque de tous les dossiers indispensables à une juste évaluation des données spécifiques techniques et du coût de l'infrastructure.

L'émission de garanties par l'AID d'une part, l'octroi par la Banque du prêt d'études d'autre part, avaient, entre temps suscité un intérêt considérable autour du projet, auprès des milieux financiers et dans le monde de la bauxite. Les entretiens préliminaires menés de juillet à septembre 1966 à Washington, Los Angeles, Pittsburg, Montréal et Bonn, grâce aux efforts conjugués des représentants du Gouvernement Guinéen et de la Compagnie Harvey, ont permis une préparation minutieuse de la rencontre de Zurich, en octobre 1966 où, grâce à des accords de participations nouvelles et d'achat de bauxite, la jeune Compagnie de Boké a été assurée de sérieuses perspectives d'avenir. Aujourd'hui, en effet, elle groupe aux côtés du Gouvernement Guinéen les plus importantes Compagnies Américaines, Canadiennes et Européennes d'Aluminium. Sa capacité de production annuelle estimée initialement à un million de tonnes, atteint maintenant respectivement 4.700.000 tonnes et 5.100.000 tonnes pour la première et la cinquième années d'exploitation. En tenant compte des achats complémentaires sur la base d'accords additionnels déjà souscrits par tous les partenaires, des achats qui seront effectués par des tiers dans les perspectives d'un accroissement accru de la consommation mondiale du métal léger, nous pouvons d'ores et déjà, à travers un optimisme raisonné, envisager vers 1976 la production totale de Boké aux alentours de huit millions de tonnes par an, ce qui en fera le plus gros chantier mondial d'extraction de Bauxite.

Il est important d'attirer l'attention sur ce fait hautement significatif, à savoir que l'élargissement de la Société laisse intacte l'économie du projet, et notamment les responsabilités de l'Etat guinéen. Le Gouvernement de la République de Guinée se félicite d'accueillir de nouveaux Administrateurs au sein du Conseil et aussi de la constitution d'un Comité Technique élargi. Il ne se réjouit pas moins du rôle que vous avez reconnu à la Société Harvey Aluminium.

La Guinée tient cependant à assurer tous ses partenaires d'une égale sollicitude et d'une égale sécurité dans une coopération confiante et loyale. Elle tient à la coopération avec vos Sociétés, et mettra, de son côté, tous ses moyens pour garantir la parfaite rentabilité de la jeune Compagnie des Bauxites de Guinée.

(Suite en page 4)

LA VIE DANS LA NATION

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT

(Suite de la page 3)

La rentabilité économique, financière et humaine de notre entreprise de Boké sera évidemment subordonnée tant aux facteurs économiques de la production et de la productivité qu'à celui plus déterminant de la stabilité politique du pays.

C'est donc bien conscient de ce que la vie est davantage une course de fond qu'une course de vitesse, que notre Etat a justement accordé la priorité à l'établissement de solides structures organiques politico-administratives qui, à travers des rapports sociaux dégagés de toute contrainte et de tout sentiment de tribalisme, favorisent au maximum la totale mobilisation des énergies du travail en vue d'un rapide développement économique et culturel de la nation.

Le dynamisme et l'efficacité de notre lutte pour le progrès économique et social seront, nous ne pouvons l'ignorer, fonction à la fois de notre détermination à élever constamment les capacités intellectuelles et techniques de chaque homme ou femme de Guinée et de la nature pleinement positive de la coopération que nous entretiendrons avec les peuples et les Nations du monde.

En effet, la coopération internationale est considérée par le peuple de Guinée comme une exigence du progrès historique qu'ambitionnent unanimement et profondément les peuples du monde.

Entre un monde développé et un monde sous-développé, il n'existe de moyen d'harmonisation progressive que dans l'établissement de rapports de coopération amicale entre toutes les Nations, sur la base du respect mutuel et de l'avantage réciproque.

Cette coopération, par sa nature libre et son caractère amical et contractuel ne peut être comparée à l'association contre-nature imposée à certains peuples par le fait colonial ou néo-colonial. La coopération réquiert comme cadre la liberté, comme base l'égalité, comme contenu la loyauté pour se maintenir et se renforcer sans cesse.

La liberté, l'égalité et la responsabilité des partenaires dans la réalisation d'objectifs communs constituent assurément le plus solide fondement à la communion d'action de partenaires associés dans une entreprise d'intérêt commun.

Le peuple guinéen appliquant la doctrine du non-ali-

gnement, reste convaincu que le sort de la paix mondiale et les chances du développement rapide des pays insuffisamment développés sont fonction de la nature équitable des rapports économiques entre les Nations, sans considération de race, ni de couleur.

Le régime guinéen est un régime qui fonde sa force politique, son progrès économique et son rayonnement moral sur la volonté consciente, les aspirations légitimes et l'action créatrice du peuple. Par rapport au récent passé de notre pays qui a souffert de la domination étrangère et de l'irresponsabilité devant son destin, *notre régime est issu d'une réelle révolution politique dont les caractéristiques essentielles sont l'unité nationale du peuple, l'exercice par tous et chacun des droits démocratiques, l'engagement conscient et collectif à assurer le bonheur humain par le travail, la justice et la solidarité, tous principes qui constituent la devise de la République de Guinée.*

Messieurs, au terme de cette brève présentation, je voudrais vous exprimer, à vous tous, notre foi et notre confiance. Nous sommes désormais attelés à une oeuvre commune, gigantesque par ses dimensions, exaltante par ses objectifs, originale par sa nature et qui se doit d'être profondément humaine dans ses fins. Sa réussite devient pour nous tous un devoir. Cette réussite est possible. Elle est à la mesure de la stabilité de nos structures politiques, de l'unité et de l'enthousiasme de nos populations dont vous venez de vivre quelques manifestations. Elle sera complète si, par delà l'exploitation de la bauxite, nous cheminons par étapes vers l'industrialisation progressive de ce pays, si richement doté par la nature et si, à partir de ce foyer initial, dans un intense effort de coopération planifiée, nous créons les conditions nécessaires d'une promotion économique intégrée, grâce à une mise en valeur rationnelle de toutes les ressources de cette région Nord-Ouest de la Guinée dont le destin désormais dépend de notre volonté commune d'oeuvrer dans une coopération active et confiante.

C'est dans cet espoir sincère qu'au nom du peuple de Guinée, je déclare ouverte la première session 1967 du Conseil d'Administration de la Compagnie des Bauxites de Guinée.

Ahmed Sékou Touré

«J'accepte de m'incliner devant la volonté du peuple. J'accepte par la même occasion de déployer toutes mes forces et toute mon énergie et en même temps de mettre au service du peuple toutes mes facultés et toutes mes capacités.

«J'aurais souhaité que la Nation m'aidât à mettre à exécution la décision que j'avais prise de démissionner... Dieu seul sait que je n'ai pris cette décision qu'en raison de mon sens des responsabilités, de ma conscience et de ce que j'estime être mon devoir... Personne ne peut imaginer mes sentiments face à ce mouvement formidable de nos masses populaires et de la Nation toute entière exprimant leur détermination

GAMAL ABDEL NASSER S'INCLINE DEVANT LA VOLONTE DU PEUPLE

à rejeter ma décision de démissionner...

«Je vous prie d'informer l'Assemblée Nationale que je suis convaincu des raisons qui m'ont dicté cette position. Toutefois, me pliant à la voix du peuple, j'ai décidé de demeurer à ma place, à la place que le peuple veut que j'occupe jusqu'à la fin de la période qui nous permettra d'éliminer les séquelles de l'agression.

Après cette période je devrai me représenter devant le peuple pour un Référendum... Seul le peuple est éternel. Tous ensemble, la

main - dans la main, commençons notre tâche urgente et qu'Allah nous accorde son soutien...

C'est en ces termes que s'est exprimé samedi matin à l'Assemblée Nationale Egyptienne littéralement assiégée par un peuple survolté l'immortel leader de la Nation arabe dont la décision de la veille avait atterré le monde arabe et les peuples du monde épris de justice et de progrès.

A la suite de la terrible décision annoncée vendredi à la Télévision égyptienne, le

monde progressiste se ressaisissant subitement de la profonde émotion qui les avait bouleversés, réalisait clairement que c'était en réalité l'avenir de la Révolution mondiale qui était en jeu au Moyen Orient.

L'humanité progressiste venait de comprendre que par delà la défaite passagère injustement imposée aux peuples arabes par la coalition des forces barbares de l'impérialisme et du sionisme, il s'agissait bien moins d'une simple prétention expansionniste d'Israël ou d'un

complot anti-nassérien ou que d'une volonté cynique et délibérée de l'Impérialisme de briser à jamais les fondements sociaux et idéologiques du mouvement révolutionnaire au Moyen-Orient.

Le retour au pouvoir du Président Gamal Abdel Nasser imposé par les peuples arabes et les forces progressistes du monde constitue une grande victoire de la Révolution à l'échelle mondiale.

Le peuple militant de Guinée a salué avec enthousiasme la décision du Président Nasser de poursuivre le combat, au poste que le peuple lui a assigné pour répondre à la juste et légitime espérance des peuples du monde.